



## COMMUNIQUÉ

### **Penser le territoire et son cadre règlementaire au-delà des inondations**

**Montréal, le 17 juin 2019** – L'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) salue la volonté du gouvernement de la Coalition avenir Québec de mettre un frein au développement en zones inondables via la déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS), de même que son intention d'entamer une réflexion sérieuse et profonde au sujet de l'aménagement du territoire québécois.

L'OUQ applaudit également le désir du gouvernement de baser cette réflexion sur les expertises scientifiques et terrains des acteurs de l'aménagement. À ce titre, il tient d'ailleurs à offrir son entière collaboration aux ministères impliqués et réitère sa volonté de participer au comité de travail qui sera mis sur pied.

Toutefois, il apparaît crucial de rappeler l'importance d'ancrer la réflexion au sujet des inondations dans une perspective plus vaste, et qui dépasse la simple révision du cadre règlementaire. Il en va de la préservation de nos milieux humides et de nos terres agricoles, mais aussi, de manière plus large, de la consolidation et de la résilience de nos milieux de vie face aux bouleversements climatiques.

« Il serait dommage de nous arrêter en si bon chemin, indique le président de l'OUQ, Sylvain Gariépy. Agir pour comprendre et prévenir les épisodes d'inondation est essentiel, mais il faut également saisir cette occasion pour se doter d'une vision globale et cohérente de notre territoire, et d'objectifs de planification clairs et mesurables. »

Dans cette optique, l'OUQ souligne une fois de plus la nécessité pour le Québec d'adopter, d'abord et avant tout, une Politique nationale de l'aménagement du territoire. Il en va de la pertinence, voire de la pérennité, de la révision règlementaire souhaitée et envisagée dans les prochains mois.

## **À propos de l'Ordre des urbanistes du Québec**

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 47 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'OUQ regroupe 1500 urbanistes et urbanistes stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public notamment en encadrant les activités professionnelles des urbanistes. L'OUQ défend l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable du territoire et la mise en valeur des compétences des urbanistes, dont il est le gardien.

[www.ouq.qc.ca](http://www.ouq.qc.ca)

## **Renseignements**

Florence Sara G. Ferraris  
Coordonnatrice aux publications et aux affaires publiques  
514-652-8295  
fferraris@ouq.qc.ca